



Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 20 et 22 septembre 2018 au Palais des congrès de Montréal.

RÉSOLUTION AGA-2018-09-22/18
Services de santé en région

CONSIDÉRANT la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux amorcée en 2015 à la suite de l'adoption du projet de loi 10 *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;*

CONSIDÉRANT QUE cette réorganisation a fait en sorte de diminuer le nombre de conseils d'administration de 182 à 33, et par conséquent, d'en éloigner les lieux de décision en désignant seize centres intégrés de services de santé et de services sociaux (CISSS), et/ou centres intégrés universitaires de services de santé et de services sociaux (CIUSSS), soit un centre par région sociosanitaire;

CONSIDÉRANT QUE cette centralisation des lieux de décision va à l'encontre de la vision de gouvernance de proximité portée par le présent gouvernement ainsi que tous les membres de l'Assemblée nationale du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la FQM demandait en 2015 au ministre de la Santé et des Services sociaux qu'une analyse d'impact soit réalisée sur la desserte de services à la population ainsi que sur les impacts socio-économiques des régions touchées par la fermeture des agences de la santé et des services sociaux et de nombreux points de service, ce qui n'a pas été fait;

CONSIDÉRANT QUE cette restructuration de l'organisation et de la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux a entraîné la perte de nombreux postes de direction ainsi que l'abolition et/ou le transfert de postes de cadres vers les grands centres urbains, au détriment des milieux ruraux;

CONSIDÉRANT QUE les services sociaux et de santé sont des services de proximité essentiels pour la population;

CONSIDÉRANT QUE le manque de services de santé à proximité ainsi que de spécialistes en santé diminue grandement le pouvoir d'attraction et de rétention de nouvelles familles en région;

CONSIDÉRANT QUE l'économie des régions et la survie de plusieurs communautés rurales dépendent de l'arrivée de nouvelles familles sur leur territoire et que de nombreux efforts sont faits par ces communautés pour les attirer et les retenir;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement par sa Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (OVT), ainsi que par sa mission propre, se doit de respecter la volonté des citoyens et citoyennes ayant choisi de vivre dans les communautés rurales ou éloignées afin qu'ils puissent bénéficier du même sentiment de sécurité que ceux et celles vivant dans les grands centres urbains;



CONSIDÉRANT QUE ce sont les régions du Québec qui ont été les plus touchées par la réforme du réseau de la santé en raison de l'étendue des territoires couverts par les nouveaux centres intégrés de santé et de services sociaux (CIUSS) et de l'éloignement des lieux décisionnel;

CONSIDÉRANT les nombreuses résolutions reçues des membres de la FQM dénonçant les impacts négatifs de la réorganisation des structures du réseau de la santé sur leur territoire et la fragilisation de la desserte de services en région provoquée par la centralisation de la gestion du réseau, tel que les importants ratés vécus dans la mise en place des mégas centres d'analyse des prélèvements, appelés Optilab, et les retards inacceptables dans le traitement des analyses de plusieurs semaines voire de mois;

Il est proposé par : M^{me} Chantal Lamarche, préfète de la MRC La Vallée-de-la-Gatineau

Et appuyé par : M^{me} Carole Roberge, mairesse de Low

DE DEMANDER au prochain gouvernement qu'une équité soit assurée dans la desserte des services de santé sur tout le territoire du Québec ainsi qu'une équité en ce qui a trait à son financement sur tout le territoire québécois;

DE DEMANDER au prochain gouvernement qu'une révision de la gouvernance de ses structures du réseau de la santé et des services sociaux soit faite de façon à rapprocher des citoyens et citoyennes les centres de décision ainsi que les services;

DE DEMANDER au prochain gouvernement de décentraliser la gestion des structures du réseau dans les municipalités et à proximité des établissements de santé.

Adoptée à l'unanimité

Copie vidimée de la résolution AGA-2018-09-20/18 adoptée par l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 20 et 22 septembre 2018.



SYLVAIN LÉPAGE
Directeur général et
Secrétaire-trésorier de la corporation



Date